

## ESAGOV

### L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

#### A. Raisons ayant conduit à la mise en place du consortium

Le projet ESAGOV est un projet ERASMUS+ structurel soumis par l'UNIMED où participent 12 universités algériennes :

Université d'Alger 1, Université de Bejaia, Université de Sétif 2, USTO Oran, Université de Skikda, Université de Ouargla, Université de Sidi Bel-Abbes, Université Sétif 1, Université d'Alger 2, Université de Tizi Ouzou, Université d'El Oued, EPAU.

Le MESRS et la CIAQES sont impliqués et apporteront une dimension plus institutionnelle à la structuration des activités du projet et agiront comme interlocuteurs politiques.

En outre, quatre universités européennes : Paris 1, Rouen, Pavie (Italie) et Ca' Foscari (Venise) - participeront à ce projet et seront d'un apport conséquent au vu de leur expérience reconnue dans les systèmes de qualité universitaire, de bonne gouvernance et sa promotion.

#### B. Valeur ajoutée européenne

Le projet ESAGOV permettra aux EES algériens et à l'UNIMED de partager avec les autres universités concernées les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'assurance qualité et bonne gouvernance en les accompagnant dans leur processus de projet d'établissement.

L'interaction Nord-Sud et la prise en compte d'autres modèles européens de gouvernance des universités permettront d'augmenter la qualité des résultats et la capacité à soutenir le système de gouvernance en Algérie et les encourage à trouver leur propre voie.

#### C. Caractère innovant

Ce projet est une opportunité importante pour les EES car il permettra :

- de responsabiliser les différents acteurs des universités en les mettant en position d'élaborer et de mettre en œuvre leur propre projet d'établissement ;
- d'envisager un chapeau global de formation des chefs d'établissement, du personnel administratif et enseignants et le développement des ressources nationales pour la formation ;
- de garantir une formation "en cascade" au niveau des universités algériennes ;
- mettre en œuvre un plan d'action en guise d'expérimentation de l'autonomie de gestion et de nouvelles modalités de relations administratives entre le ministère et les universités ;
- de renforcer le dialogue interne à l'enseignement supérieur grâce aux 12 universités partenaires d'ESAGOV qui partageront leur expérience avec les autres EES à commencer par celles de leur CRU ;

- de renforcer l'internationalisation des EES impliquées dans le projet qui aura un impact sur l'enseignement supérieur algérien.

#### **D. Lots de travail**

**WP1 : Préparation et recherche pour une mise-à-jour de l'état des lieux sur la démarche qualité ;**

Université de Rouen / Université de Skikda

**WP2 : Production de plans d'action pour la définition d'un P E ;**

Université de Pavie / Université de Ouargla

**WP3 : Renforcement des compétences des dirigeants et personnel universitaire dans la perspective de la définition de projet établissement ;**

Université de Venise / Université de Sidi Bel-Abbes

**WP4 : Formation de formateurs à l'échelle locale pour le corps académique et administratif et renforcement de la cellule pédagogique et cellule AQ ;**

Université El Oued / Université Sétif 2

**WP5 : Pilotage pour la mise en œuvre de projet d'établissement ;**

Université de Bejaia / MESRS / CIAQES

**WP6 : Mise en place d'un processus d'évaluation du projet et de ses résultats ;**

Université Paris 1 / Université Sétif 1

**WP7 : diffusion des activités et résultats attendus ;**

Université Alger 1 / UNIMED

**WP8 : Gestion financière / suivi des différentes étapes du projet. UNIMED**

#### **E. Buts et objectifs**

Ce projet a pour objectif d'accompagner les universités dans le passage d'une étape supplémentaire en matière de gouvernance à travers la définition de leur projet d'établissement.

Le projet mettra en œuvre une série d'actions pour mettre en place un dispositif de travail concerté au sein de chaque université qui créera les conditions nécessaires d'une définition collective de la stratégie de chaque université.

ESAGOV vise à améliorer et renforcer la démarche-qualité de la gouvernance dans les universités algériennes à partir de la construction de leur projet d'établissement. Le projet entend agir à différents niveaux, tout en s'appuyant sur les acquis et réalisations des universités algériennes.

Dans ce cadre, les objectifs spécifiques du projet ESAGOV sont :

- Le renforcement du rôle des universités dans la définition de leurs propres missions, essentiel pour poursuivre la démarche d'autonomisation à travers la définition d'un projet d'établissement propre à chaque université, issu d'un processus de concertation entre tous les acteurs de la vie universitaire et traduisant ses particularités, spécialisations et domaine d'excellence ;
- Le renforcement des compétences stratégiques des dirigeants et personnels académique et administratif de l'université ;
- Un renforcement du dispositif d'évaluation et de la démarche-qualité au sein des institutions.

## **F. Modalités de la coopération et des communications du consortium.**

La structure de gestion du projet est organisée en trois organes principaux :

- a) Le Chef de projet (PM)
- b) Comité de Gestion du projet (CG)
- c) Comité scientifique (CS)

### **a) Le Chef de projet (PM),**

Le Chef de projet (PM) assure la bonne exécution du projet en respectant les contraintes de ressources, de temps et de qualité des résultats. Sa mission principale est la gestion quotidienne et la supervision globale des activités.

### **b) Comité de Gestion du projet (CG)**

Le Comité de Gestion est composé d'un ou deux représentants de chaque partenaire et il prend les décisions stratégiques relatives aux questions intéressant tous les partenaires, telles que : modifications de la convention de subvention, acceptation de nouveaux participants, changements dans la répartition du budget et toute autre mesure corrective.

### **c) Le Comité scientifique (CS)**

Composé par les WP Leaders, il prend les décisions opérationnelles et définit les stratégies de diffusion, de communication, d'exploitation et de durabilité du projet. Le CS lors de sa première réunion définit les pouvoirs décisionnels qui sont délégués au PM.